



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

Liberté
Égalité
Fraternité

**INFORMATION AUX PARENTS
RELATIVE À LA SECURITE DES ÉLÈVES**



**PLAN DE PREVENTION ET DE MISE EN SURETE
(PPMS)**

La disposition suivante s'applique dans des situations d'ordre météorologique dites « **Épisode cévenol** » et exclusivement sur ordre des **services préfectoraux**.

Le cas qui peut se présenter : **décision préfectorale d'évacuation anticipée des établissements scolaires et de retour anticipé des transports scolaires**. Nos élèves ne sont pas concernés par les transports scolaires. Cependant, l'établissement est tenu d'organiser leur évacuation car ils doivent regagner leur domicile.

Dans cette situation : soit les élèves sont autorisés à regagner leur domicile par leurs propres moyens, soit les élèves sont gardés en sécurité au sein de l'établissement dans l'attente de l'arrivée de leurs parents ou d'une personne habilitée par eux. Par mesure de sécurité, des enseignants et des personnels demeurent dans l'établissement tant qu'il reste des élèves. Afin de faciliter l'organisation des retours anticipés, le Collège met en place un document valant autorisation de « retour en autonomie » s'agissant des mineurs collégiens non usagers des transports scolaires.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir et nous retourner le document ci-dessous.

La Direction.

En cas d'évacuation anticipée sur décision préfectorale

Elève : Nom : Prénom : Classe :

Si un évènement climatique de type « épisode cévenol » doit frapper notre département et qu'un retour anticipé des élèves est décidé par M. Le Préfet du Gard, quelle option choisissez-vous :

A/ ☐ Retour anticipé en autonomie au domicile de mon enfant, donc **par ses propres moyens** (à pied, à vélo, etc...).

B/ ☐ Retour anticipé au domicile de mon enfant accompagné, donc avec **prise en charge au collège par un des responsables légaux** (parents, tuteur...) ou par **une personne de mon choix**. Merci d'indiquer une ou deux personnes autorisée(s) autre que les responsables légaux :

• **Personne 1** :

Nom : Prénom : Tél portable :

• **Personne 2** :

Nom : Prénom : Tél portable :

En désignant une personne autorisée à prendre en charge au Collège mon ou mes enfants, je dégage de toute responsabilité l'établissement ainsi que la personne désignée.

Date :

Signature du ou des représentants légaux :